

Des taux toujours favorables mais des banques sélectives



La tendance des taux

Les taux du mois de mai

Nos partenaires bancaires nous ont communiqué leurs taux applicables au mois de mai. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les taux de crédit immobilier restent au beau fixe. Les banques annoncent des mouvements à la marge et les taux de crédit immobilier se maintiennent à des niveaux bas. Le taux d'emprunt moyen sur 20 ans reste à 1,10%, le taux mini, accordé aux meilleurs profils, est de 0,75%. Le contexte reste donc toujours favorable aux emprunteurs et porteurs de projets.

1,10% sur 20 ans

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	→	1.81%	0.65%	0.21%
10	→	1.84%	0.75%	0.39%
15	↘	2.05%	0.90%	0.61%
20	→	2.26%	1.10%	0.75%
25	→	2.56%	1.35%	1.00%

Mis à jour le 05-05-2021, taux comparés par rapport au 06-04-2021



Analyse de Cécile Roquelaure, directrice des études d'Empruntis



Les taux demeurent excellents sur toutes les durées, et comme nous l'annoncions dans notre indicateur avancé, les mouvements sont peu nombreux et d'une amplitude très limitée. Ainsi parmi les nouveaux barèmes reçus les évolutions se situent autour de 0.05 point.

Sur 20 ans par exemple, une banque sur deux affiche pour les meilleurs profils un taux inférieur à 1% ! Sur 15 ans, le taux moyen est revenu aux plus bas historiques de l'automne 2019 : 0.90% !

« Le premier semestre est bien avancé, et on sait qu'il faudra bientôt faire les premiers comptes de l'année.

Malgré des dossiers plus nombreux depuis le mois de mars, pour certaines banques le volume reste toujours insuffisant pour correspondre aux objectifs. Les réajustements de taux traduisent cette situation. Le maintien global aux planchers historiques démontre que l'affaire n'est pas dans le sac. Les incertitudes quant au risque accru de défaut de paiement à venir engagent les banques à se montrer plus prudentes. Chacune ayant sa vision et sa politique, certaines subissent des retards de conquête en raison de critères plus sélectifs alors que d'autres font le plein et peuvent dans des périodes de sous-effectifs être moins réactives... Une prudence que l'on retrouve également chez les organismes de cautionnement, qui privilégient plus qu'à l'accoutumée l'analyse des dossiers, ce qui crée quelques embouteillages » analyse Cécile Roquelaure, Directrice des études d'Empruntis.